

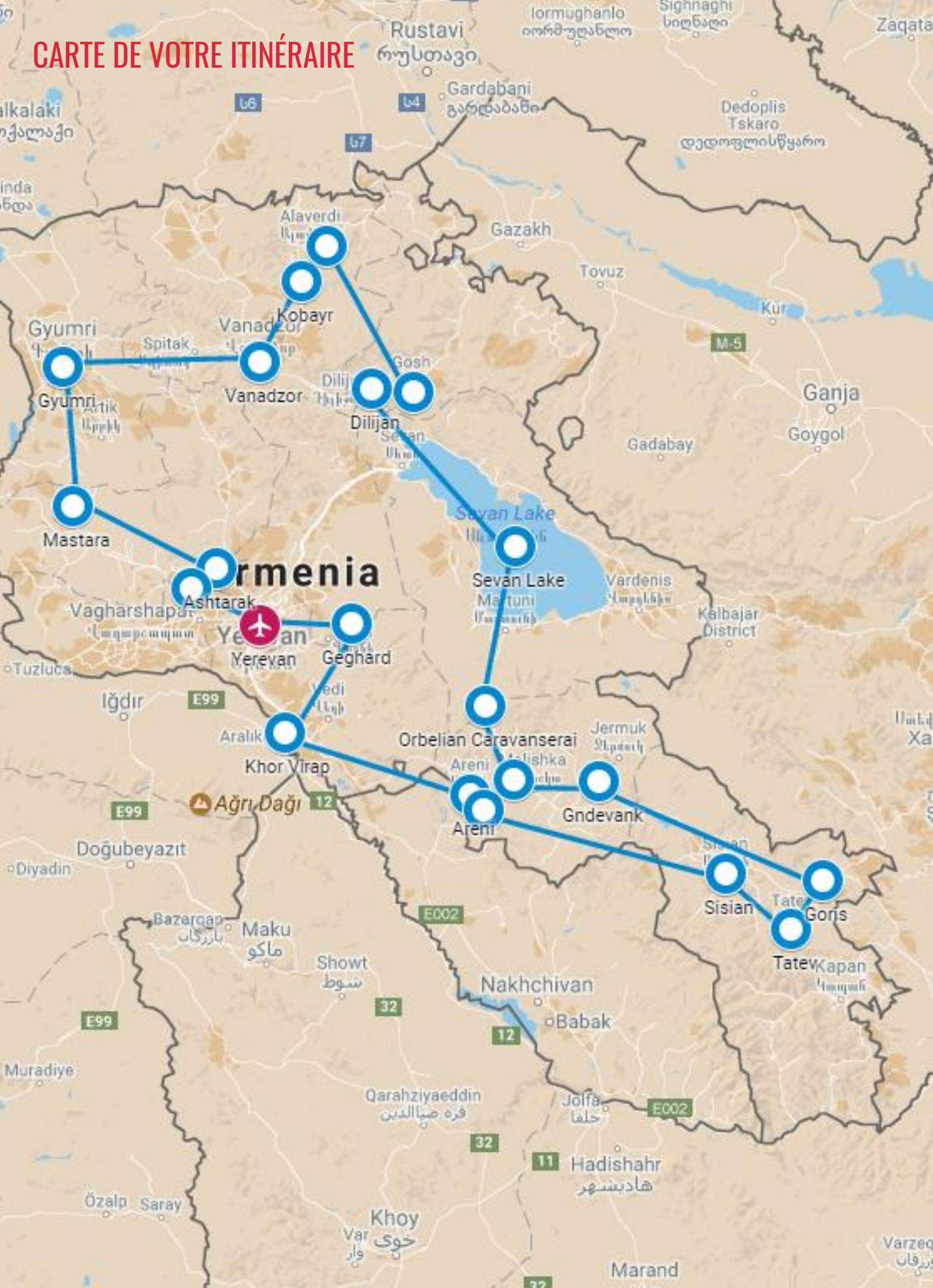
# VOYAGE EN ARMENIE

## EGLISES, MONTAGNES ET CITADELLES



Devis de voyage privatif

# CARTE DE VOTRE ITINÉRAIRE



# VOTRE ITINÉRAIRE (1 sur 3)

## JOUR 1 - PARIS - EREVAN

Vol **PARIS-EREVAN (YEREVAN)**.

Arrivée en soirée. Transfert à **GARNI**, puis jusqu'à l'auberge.

Nuit à l'auberge.

## JOUR 2 - GARNI - GEGHARD

Petit déjeuner.

La promenade (facultative) dans le **parc national de CHOSROES/ KHOSRO**, sera l'occasion de découvrir **l'église-université d'HAVOUDSTAR** (XIIIe-XVe siècle) et d'apprécier le charme des **orgues basaltiques** et de divers vestiges comme le fameux **pont médiéval**.

Visite du **temple de GARNI**, autrefois consacré au culte du dieu soleil **MITHRA**, d'où son surnom de « temple du soleil », chef d'œuvre architectural de la période hellénistique, unique en ARMENIE.

Excursion au **monastère de GEGHARD** (XIIIe siècle), inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Nuit à **GARNI**.



## JOUR 3 - KHOR VIRAP - ARENI - NORAVANK - SISSIAN

Petit déjeuner.

Départ pour le **complexe monastique de KHOR VIRAP**, ancien lieu de pèlerinage. Ce monument classé historique offre un **panorama exceptionnel** sur le légendaire **mont ARARAT** et surplombe la vallée qui sépare l'ARMENIE de la TURQUIE.

L'excursion se poursuit avec la **visite d'ARENI**, petit village viticole ; puis du magnifique **complexe médiéval de NORAVANK** à ce jour rénové.

La journée s'achève avec la visite du **site néolithique de ZORATSKAR**, qui regorge de menhirs datant du Vème ou IVème millénaire av. J-C.

Nuit à **SISSIAN**.



## JOUR 4 - SISSIAN - TATEV - GORIS

Petit déjeuner.

Départ pour le **monastère de VOROTNAVANK** - à une trentaine de kilomètres de **SISSIAN** - composé de **deux superbes églises du premier millénaire** reliées entre elles par une galerie aux grandes arches. Le **cimetière regorge de pierres tombales gravées et sculptées** qui rendent ce lieu encore plus intéressant.

Déjeuner dans la ville de **TATEV** et visite du **monastère**, considéré comme l'un des plus beaux du pays. La ville de **TATEV dispose du plus long téléphérique au monde**.

Transfert vers **GORIS** et visite du **village troglodyte**.

Nuit à l'hôtel.



# VOTRE ITINÉRAIRE (2 sur 3)

## JOUR 5 - GORIS - GNDEVANK - EGHEKNADZOR - ZORATSKAR

Petit déjeuner.

Trajet identique au « Jour 3 », mais en sens inverse. Visite d'une vallée remplie d'**orgues basaltiques** et du **monastère de GNDEVANK** construit au Xe siècle. Possibilité de voir le **site néolithique de ZORATSKAR** si la visite n'a pas été réalisée le « Jour 3 ».

Nuit à **EGHEKNADZOR** chez l'habitant.



## JOUR 6 - EGHEKNADZOR - SEVAN - SELIM - DILIDJAN

Petit déjeuner.

Départ pour le **lac de SEVAN** en empruntant le **col de SELIM** pour admirer tout au long du trajet les paysages de la région. Arrêt en haut du col pour visiter le **caravansérail** qui servait autrefois d'abri aux marchands en transit vers l'Orient ou l'Europe sur la route de la soie. C'est l'un des mieux conservés d'ARMÉNIE.

Arrivée à **NORADOUZ**, site exceptionnel composé d'une **église du IXe siècle** juxtaposée au **cimetière comportant le plus grand nombre de tombes médiévales de tout le pays**.

Trajet vers **SEVAN** et visite de **deux églises pittoresques** sur la presqu'île du même nom.

Transfert jusqu'à **DILIDJAN**.

Nuit chez l'habitant.



## JOUR 7 - DILIDJAN - HAGHARZINE - GOSHAVANK - KOBAYR - ODZOUN - HAGHPAT

Petit déjeuner.

Visite de **deux monastères du Moyen-Age** implantés dans un décor magnifique : **HAGHARZINE et GOSHAVANK**.

Le périple touristique se poursuit dans la **vallée de DEBED** avec le **monastère de KOBAYR** datant du XIIe-XIIIe siècle et presque totalement en ruines. La vue imprenable de ce lieu vaut largement les quinze minutes d'ascension.

Crochet par la **ville d'ODZOUN** pour visiter **la plus vieille église de notre voyage** (580), dont l'état de conservation est admirable.

Arrivée à **HAGHPAT**.

Nuit à l'hôtel.



## JOUR 8 - HAGHPAT - SANAHINE - GÜMRI

Petit déjeuner.

Visite des **complexes monastiques de HAGHPAT et SANAHINE**, tous les deux classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Possibilité de visiter le **site d'ODZOUN** si la visite n'a pas été réalisée le « Jour 7 ».

Transfert jusqu'à **GÜMRI**, la métropole de l'Ouest.

Nuit chez l'habitant ou à l'hôtel.



# VOTRE ITINÉRAIRE (3 sur 3)

## JOUR 9 - GÜMRI - HARITCHAVANK - MASTARA - TALIN - ACHTARAK - EREVAN

Petit déjeuner.

**Promenade dans la ville de GÜMRI** pour admirer les divers styles architecturaux témoignant des différentes influences qui ont marqué son histoire.

Départ pour **EREVAN**. Sur le trajet, **nombreuses visites mémorables** parmi lesquelles : la **Cathédrale de TALIN**, le **complexe d'HARITCHAVANK**, l'**église de MASTARA** et son architecture unique, pour finir avec la visite de l'**église miniature d'ACHTARAK** avant d'arriver à **EREVAN**.

Nuit à l'hôtel.



## JOUR 10 - EREVAN - ETCHMIADZINE - EREVAN (IDÉALEMENT UN DIMANCHE)

Petit déjeuner.

Départ pour **ETCHMIADZINE**, considérée comme la « **ville religieuse de l'ARMENIE** ». Visite de la **cathédrale et des églises d'ETCHEMIADZINE ainsi que des vestiges archéologiques de ZVARNOTZ**. L'architecture exceptionnelle et typique de ces lieux ont profondément influencé la conception des églises dans cette région. Si la visite est effectuée un autre jour que le dimanche, possibilité de visiter le **musée des « trésors d'ETCHEMIADZINE »** qui se trouve dans la partie sud de la cathédrale principale. Des **reliques saintes** y seraient exposées dont un morceau de « **la Sainte Lance** », ainsi que des objets d'art.

Nuit à l'hôtel.



## JOUR 11 - EREVAN - AMBERD - MASSIF DE L'ARAGATS - EREVAN

Petit déjeuner.

Départ pour un **petit lac situé à 3250 m d'altitude**, au pied de l'**HARAGATS**, volcan éteint et point culminant de l'ARMENIE (4095m). Visite de la majestueuse **forteresse d'AMBERD**. Repas de type méchoui en plein air pour admirer le cadre somptueux.

En fonction du temps restant et des envies de chacun, **possibilité de visiter d'autres églises ou complexes monastiques dans la région : MOUGHNI, HOVANNAVANK et SAGHMOSAVANK (vallée du KASSAGH)**.

Retour à **EREVAN**.

Nuit à l'hôtel.



## JOUR 12 - EREVAN - PARIS

Petit-déjeuner à l'hôtel.

En matinée, transfert jusqu'à l'aéroport d'**EREVAN**.

Vol retour et arrivée à **PARIS** en soirée.

## DESCRIPTIF TARIFAIRE

**PRIX PAR PERSONNE : Nous consulter**

### CE PRIX COMPREND :

Les vols réguliers internationaux en classe économique.  
Les taxes d'aéroport.  
Les transferts.  
Le logement chez l'habitant ou à l'hôtel.  
La pension complète.  
Les visites et excursions mentionnées dans le programme, les entrées sur les sites et dans les musées.  
Les services d'un guide accompagnateur francophone et de guides locaux.  
Le billet de téléphérique pour **TATEV**.

### CE PRIX NE COMPREND PAS :

Les dépenses personnelles, pourboires, boissons...  
Les assurances.

Prestations sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.  
Taxes d'aéroport sujettes à modification sans préavis, montant définitif à l'émission des billets.

## QUI SOMMES-NOUS ?



### UNE AGENCE PIONNIÈRE DANS LE VOYAGE SUR MESURE EN ASIE

Autrefois appelée « les Carrefours de l'Inde », l'agence a toujours été composée de passionnés désireux de rendre accessibles des voyages et des destinations de légende.

Elle est rapidement devenue une référence pour les voyageurs aguerris. Sa renommée lui a permis de développer de nouvelles destinations et de s'entourer des meilleurs spécialistes et correspondants en Asie et au Moyen-Orient.

Cette passion mutuelle entre l'équipe du **MONDE DE L'INDE ET DE L'ASIE** et ses partenaires est restée le fer de lance de l'agence jusqu'à aujourd'hui.

Grâce à cette forte volonté de rester une agence totalement indépendante, nos conseillers ont pu s'adapter à chaque demande et à chaque client avec la devise que rien n'est impossible !

Une devise qui, en plus des sites incontournables, nous a emmené très loin, dans des régions encore peu visitées que nous prenons un plaisir immense à proposer aux voyageurs en quête d'arts et d'histoires, d'aventures et surtout d'authenticité.

Nous fêtons cette année nos trente-cinq ans mais notre esprit n'a pas changé : Vous apporter le dépaysement que chaque voyageur recherche, vous conseiller l'hôtel de vos rêves dans un marché où l'offre ne cesse de croître, vous guider dans ce qui reste VOTRE VOYAGE, vous assister dans la formule qui vous correspond le mieux, organisée ou libre, vous faire partager une passion qui reste la meilleure garantie d'un voyage réussi.

## NOS GARANTIES

### NOS CONSEILLERS, NOTRE PLUS GRANDE VALEUR AJOUTÉE :

Notre équipe est composée de grands voyageurs et passionnés de l'Asie qui se rendent régulièrement un peu partout sur le continent pour être à la pointe de l'information ! De la petite échoppe spécialiste des samosas de Benares au luxueux hôtel niché dans la jungle balinaise, chaque conseil peut rendre votre voyage plus beau et plus riche. Nous prenons le temps de vous écouter, de comprendre vos envies et vos rêves et mettons tout en œuvre afin de vous organiser le plus beau des voyages.

### VOYAGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

- 1) Licence d'agent de voyages et tour opérateur : IM075120263 délivrée par **Atout France**.
- 2) Garantie financière auprès de la Banque Nationale de Paris pour sécuriser vos achats.
- 3) Assurance responsabilité civile professionnelle HISCOX à hauteur de 4 000 000,00 €.
- 4) Assistance 7j/7 dans le pays dans lequel vous séjournerez.

### HORAIRES

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 10h00 à 19h00 et le samedi de 11h00 à 17h00.

Vos messages sont consultés 7j/7 sur [contact@mondeasie.com](mailto:contact@mondeasie.com)

Vous pouvez également nous contacter au 01.53.10.31.00

# NOS CONDITIONS DE VENTE

**ATTENTION** : pour maintenir les réservations, les compagnies demandent l'émission et le paiement du billet de plus en plus tôt, avec un préavis très court. Il faut savoir que certains billets sont ni modifiables, ni remboursables. Cela vous sera précisé à la réservation.

Dans le cas d'une augmentation des taxes liées au voyage, celle-ci sera appliquée tant que le billet n'est pas soldé et émis.

## 1. Acompte et paiement du solde du voyage

Sauf dispositions contraires des conditions particulières à chaque programme, l'agence perçoit du client, 30 % du prix du voyage à la réservation. La nature du droit conféré au client par ce versement est variable : ainsi, par exemple, l'exécution de certains voyages est soumise à la réunion d'un minimum de participants. Toutes les précisions à ce sujet sont données dans les conditions particulières, au moment de l'inscription et la confirmation du départ intervient au plus tard 21 jours avant le départ. Sauf dispositions contraires des conditions particulières, le paiement du solde du prix doit être effectué 45 jours avant la date du départ. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Pour les commandes intervenant moins de 45 jours avant le départ, le règlement intégral des prestations est requis. Pour toute inscription tardive, l'organisateur se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires 50 € par personne.

## 2. Responsabilité de l'agence

Notre agence ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable :

- des retards dans les horaires de départ ou de retour du fait du transporteur aérien et tout autre organisme lié au transport ou pour quelque autre cause tel que gros trafic, sécurité des passagers, problèmes techniques, etc.

- des modifications d'itinéraires ou changement d'aéroport à l'aller comme au retour, quand bien même ils entraîneraient des modifications, annulations ou des dépenses engagées par le client (repas, hôtel, transports etc.).

Ceux-ci ne peuvent entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit, notamment du fait de la modification de la durée ou de la suppression pure et simple du programme initialement prévu et des dépenses engagées par le client de ce fait.

En effet, la responsabilité des compagnies aériennes se limite à transporter les passagers de la ville de départ à la ville de destination, sans garantir les horaires, les correspondances, le type d'appareil, l'aéroport de départ ou de retour, ni le transporteur. Les conséquences des accidents ou incidents pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du transport aérien, de même que la responsabilité de la compagnie aérienne sont régies par les dispositions de la convention de Varsovie ou les réglementations locales régissant les transports nationaux du pays concerné. L'agence de voyage répond du bon déroulement du voyage sans toutefois qu'elle puisse être tenue pour responsable des cas fortuits, des causes de force majeure ou du fait des mouvements sociaux ou politiques, incidents techniques, accidents, intempéries climatiques et leurs conséquences sur le déroulement du voyage, tant en France que dans le pays visité.

A cet effet, elle et son correspondant local sont habilités et peuvent modifier l'itinéraire à tout moment, sans que cela ouvre droit à indemnité ou remboursement. Néanmoins, même dans ces dernières hypothèses, l'agence s'efforcera de rechercher des solutions propres à surmonter les difficultés apparues.

## 3. Frais de modification et d'annulation

Sauf mention contraire, les vols sont non remboursables en cas d'annulation. Certains, sont modifiables selon les compagnies aériennes. Les frais de modification varient entre 150 et 250 € par billet. Le remboursement des taxes aéroport peut être demandé par courrier (attention, la majorité des compagnies aériennes ne remboursent plus les taxes de sécurité). L'annulation du client est prise en compte à réception d'une lettre recommandée avec AR. (La date de réception détermine la date d'annulation).

Barème des frais d'annulation des prestations terrestres :

- A plus de 45 jours avant le départ, il sera retenu 200 € de frais de dossier par personne
- entre 44 et 36 jours du départ, il sera retenu 25% du montant du voyage
- entre 35 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 40 %
- entre 20 et 11 jours avant le départ, il sera retenu 60 %
- entre 10 et 6 jours avant le départ, il sera retenu 75%
- entre 5 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 90%.
- à moins de 2 jours, il sera retenu 100% du montant du voyage.

A noter : Selon la nature des prestations et des dates de séjour, certains prestataires nous imposent des conditions particulières d'annulation.

L'organisateur se réserve le droit de facturer en plus les frais de téléphone qu'il aurait eu à engager pour effectuer les réservations. En cas de litige, les compensations se feront sous forme d'avoir, à utiliser sous 1 an, (date de retour du voyage).

Les tarifs sont définis selon un nombre de participant. Toute modification du nombre d'inscrit entraînant un éventuel réajustement des tarifs, à la hausse comme à la baisse.

## 4. Défaut d'enregistrement

L'agence ne peut être tenue responsable du défaut d'enregistrement des clients au lieu de départ du voyage aérien à forfait occasionné par un retard de pré acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre non organisé par le prestataire, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers. Dans cette hypothèse, il sera retenu 100% du montant du voyage. Le prix du voyage et les frais supplémentaires ne peuvent en aucun cas être remboursés lorsque le participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés dans le carnet de voyages ou encore, si par suite de non présentation des documents de voyage (passeport, visas, etc. ) il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ à la date indiquée. Les frais de délivrance des passeports, visas, et autres documents de passage en douane restent dans tous les cas à la charge du client.

## 5. Modification du forfait du voyage ou du séjour

Les nécessités d'une réalisation correcte des voyages imposent de n'accepter d'inscriptions que pour les formules proposées. Tout changement de jour du départ ou du retour, de durée et de mode de transport (vols réguliers au lieu de vols spéciaux ou inversement seront soumis à des conditions d'acceptation spécifiques). Toute modification d'itinéraire ou de durée de voyage en cours, du fait de la volonté du seul client ne peut en aucun cas occasionner un remboursement des prestations non utilisées.

## 6. Annulation du voyage ou du séjour du fait de l'agence

L'agence s'engage à ne pas annuler un voyage ou un séjour à moins de 21 jours de la date du départ, du fait de l'insuffisance du nombre de participants.

Le client ne pourra prétendre à quelconque indemnité si l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité du voyageur. En outre, le client ne pourra prétendre à une quelconque indemnité si l'annulation d'un séjour /circuit pour l'insuffisance du nombre de participants intervient à plus de 21 jours du départ. Des conditions particulières des révisions des prix pourront être prévues en conformité avec les dispositions législatives ou réglementaires. Toute modification du nombre de participants entraînera un réajustement du prix du voyage.

## 7. Responsabilité des transporteurs

La responsabilité des compagnies aériennes participantes aux voyages présentés dans cette brochure, ainsi que celles de représentants, agents ou employés de celles-ci est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature au transport aérien des passagers et de leurs bagages exclusivement, comme précisé dans leurs conditions de transport.

## 8. Formalités

L'agence de voyages informe le client des diverses formalités nécessaires à l'exécution du voyage. Leur accomplissement incombe au seul client. Les formalités administratives et sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Attention entre la parution de cette brochure et la date de votre départ, certaines modifications sont susceptibles d'intervenir. Pour les circuits, nous pouvons nous charger de l'obtention des visas à condition que les documents nécessaires nous parviennent à la date prévue. L'organisateur ne pourra être tenu responsable d'un passager n'étant pas en mesure de satisfaire aux règlements de police et des douanes de sortie ou d'entrée du territoire ou des pays visités.

## 9. Chambre à partager

Toute personne s'inscrivant seule à un voyage s'engage à payer un supplément chambre individuelle si nous ne trouvons pas un autre participant pour partager une chambre double.

## 10. Assurances

Les assurances rapatriement sanitaire, soins médicaux et rapatriement des bagages ne sont pas comprises dans le prix de nos prestations, elles sont facultatives et peuvent être contractées auprès de Allianz - Immeuble cœur Défense - 82 Esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie ou tout autre organisme de votre choix. Toute application de l'assurance entraîne 35 € de frais de dossier. L'assurance annulation facultative n'est jamais comprise.

## 11. Après-vente

Les clients qui ont des observations à faire sur le déroulement de leur voyage sont priés de les transmettre, dans les 30 jours suivant leur retour, accompagnées des pièces justificatives et des originaux des bons de prestations à l'appui ainsi que la facture de l'agence. Les prix indiqués dans la brochure, sur nos sites internes et dans les devis sont calculés d'après les conditions économiques du moment, et susceptibles d'être actualisés en fonction des fluctuations des tarifs aériens et terrestres, de la parité des monnaies et de la variation des tarifs hôteliers et ce jusqu'au solde de la facture.

Certaines composantes de nos prix sont calculées sur la base du dollar US au cours du jour.